



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 AVRIL 2019

(Convocation du 12 avril 2019)

P.V. de séance

PRÉSENTS : Dominique BROCAS, Bernard BAUDINIÈRE, Bernard CAILLON, Patrice DEMUTH, Pascal FAIDEAU, Olivier JENNEQUIN, Vincent MARTIN, Odile ROCHARD, Jean-Claude ROCHER.

ABSENT(E)S REPRÉSENTÉ(E)S : Jacky SURREAU, Philippe PLAT, Danielle LAVAU, Sophie GRÉGOIRE, Valérie RIOUX.

PUBLIC : Aucun.

1. SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Patrice DEMUTH.

2. APPROBATION du PV du Conseil du 27 mars 2019 : Approuvé.

3 - QUESTIONS DIVERSES :

3.1 : Viabilisation de parcelles situées Impasse du Calvaire : assainissement collectif.

- Dans la continuité du PLU, cette viabilisation concernerait 3 ou 4 parcelles situées sur la gauche de l'impasse du calvaire et en regard du lotissement existant.

En ce qui concerne l'assainissement collectif de ces parcelles, suivant les dires et écrits d'Eaux de Vienne - Siveer, aucune dérogation financière ne peut être accordée pour ces branchements au réseau existant du côté du lotissement. Les raccordements au réseau existant ne peuvent qu'être réalisés (*à la charge des demandeurs*) que par fonçages ou tranchées.

Le groupe 2, via M. Jean-Claude Rocher, est mandaté par M. le Maire pour définir avec GPCU les travaux préalables à réaliser pour une mise en vente (*non programmée*) en terrains à bâtir ou constructibles (*non viabilisés*) et sous quelle forme (*distinctif ou lotissement*).

3.2 : Recours contentieux des consorts Grosdenier : Fin de procédure.

- Suite du procès intenté par les consorts Grosdeniers : Aucun recours n'ayant été formulé dans les délais légaux par les plaignants, la procédure est considérée comme définitivement close.

3.3 : Journées Européennes du patrimoine.

- Ces journées sont programmées les 21 et 22 septembre 2019.

Au titre de l'église Notre Dame de Liniers, la fiche sera transmise pour participation de la commune à ces journées.

3.4 : Recomposition des conseils communautaires l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux.

- L'accord local de GPCU permettait à chaque commune d'avoir au moins un conseiller représentant. Une décision est à prendre avant le 31 août pour la reconduction de cet accord.

3.5 : Dotation globale de fonctionnement 2019 : chiffres définitifs

- La dotation est à l'identique de celle de 2018, à savoir 72 040.00 €. La dotation de solidarité de GPCU n'est pas reconduite.

3.6 : Compte rendu du comité de pilotage du schéma directeur des déchetteries de GPCU.

- Vincent Martin nous présente les 3 scénarios définis par la société ANTEA.

Je pense qu'il est d'ores et déjà incontestable que les débats vont s'intensifier ! Mais hélas, au terme de ces échanges, quoi qu'il advienne, nous devrions vous annoncer la disparition de notre cher ami Bon Sens.

3.7 : Demande de stage "espaces verts" présenté par un étudiant.

- Un étudiant a présenté une demande de stage "espaces verts" de 5 semaines (du 29 avril au 28 juin). À l'unanimité, le Conseil a accepté cette demande.

3.8 : Système d'air ambiant de la salle Sonia Delaunay : modification, contrat de maintenance.

- La commune est en attente d'un devis pour la maintenance annuelle 2019 des groupes d'air ambiant de la Salle Sonia Delaunay.

- Un groupe produisant sporadiquement des vibrations se répercutant dans la salle, la commune a également demandé un devis pour le déplacement de ce groupe.

3.9 : Demande présentée par le club hippique de la Forêt de Moulière.

- Le club hippique demande l'autorisation de réaliser lui-même l'entretien d'un chemin desservant ses pâturages. Autorisation lui est donnée à l'unanimité par le Conseil.

3.10 : Élections européennes du 26 mai 2019 : organisation générale.

- Le 03 mai, la commission communale de contrôle se réunira pour détecter des anomalies éventuelles sur les listes électorales. Le 06 mai au matin, les listes seront arrêtées puis traitées par l'autorité électorale pour émission des cartes d'électeurs. La distribution de ces cartes au domicile sera assurée au plus tard le jeudi 23 mai 2019.

- La commune de Liniers devra prévoir l'affichage de 15 listes.

3.11 : Investissements 2019 : planning des travaux.

- Les opérations en attente d'officialisation de demandes de subvention ne sont pas encore planifiées.

Les opérations en investissement propre sont à planifier en tenant compte des dates de congés des agents municipaux, des manifestations commémoratives et des dates scolaire, notamment pour le monument aux morts et la réfection des 2 pignons de la Mairie.